



Discours du Général Maurice ACCARY
Conseiller Général du Canton de FRÉJUS

CHANTEMERLE. le 16 octobre 2010

Je suis très honoré de me trouver aujourd'hui, ici à SEYNE les ALPES, pour célébrer le 50^e anniversaire de la Maison d'Enfants de CHANTEMERLE. Je viens témoigner de l'intérêt que porte le département du VAR à ce partenariat de longue date entre CHANTEMERLE et notre CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Président Horace LANFRANCHI, retenu par d'autres obligations incontournables liées à sa fonction, m'a demandé de vous prier de bien vouloir excuser son absence. Je note d'ailleurs la présence de son Directeur de Cabinet, Monsieur Michel AUBERT.

* *

Le CONSEIL GÉNÉRAL du VAR a toujours été un partenaire fidèle et important pour les centres de vacances destinés à l'accueil de la jeunesse. Aujourd'hui, cet engagement reste essentiel à travers l'Office Départemental de Loisir du VAR, L'ODEL VAR, et bien sûr la Maison d'Enfants de CHANTEMERLE.

Ce soutien de toujours pour l'Association des Pupilles de l'Enseignement Public du VAR est bien sûr de nature sociale et institutionnelle. Il s'inscrit dans notre action de l'aide sociale à l'Enfance. Je salue d'ailleurs la présence de Madame Catherine NIRONI, Directrice Générale des Solidarité au sein du Conseil Général du VAR.

Mais une raison plus personnelle explique la force de cet attachement de notre Département à CHANTEMERLE.

En effet, après le drame de MALPASSET, le 2 décembre 1959, lorsque l'Association des PEP83 et bien d'autres Associations des Pupilles de notre pays ont décidé de recueillir de l'argent pour les enfants de FRÉJUS, en particulier les orphelins, elles l'ont fait dans les écoles, dans les classes, avec l'aide des enseignants. Et c'est Monsieur Horace LANFRANCHI, alors jeune enseignant à FRÉJUS qui a été chargé de la centralisation des fonds collectés.

Ce passé explique à l'évidence la force actuelle des relations entre CHANTEMERLE et le CONSEIL GÉNÉRAL du VAR présidé aujourd'hui, 50 ans plus tard, par le même Horace LANFRANCHI.

* *

Je tiens à souligner et à saluer l'action généreuse de Monsieur Jacques MERLAN, Président des PEP83. Il est de ceux qui depuis toujours ont œuvré pour que CHANTEMERLE s'ouvre le plus largement possible à toutes les formes d'actions dont notre jeunesse a besoin : soutien psychologique, sanitaire, social, éducatif, loisirs et bien d'autres encore, depuis l'accueil des orphelins de

MALPASSET jusqu'aux Classes de Découvertes d'aujourd'hui, sans oublier la mise en place du dispositif « *Le Pied à l'étrier* »

Bravo Monsieur MERLAN, vos PEP83 restent aujourd'hui dans la lignée de l'action entamée il y a 50 ans. Bravo et merci à tous ceux qui ont tant donné, à vos côtés, ici à CHANTEMERLE.

Je voudrais maintenant dire quelques mots plus Fréjussiens. J'ai eu l'honneur d'être pendant 13 ans Premier Adjoint au Maire de FRÉJUS. Aujourd'hui je suis Conseiller Général, élu du Canton de FRÉJUS.

* *

Je suis accompagné par deux élues de la Municipalité de FRÉJUS : Madame Michèle GUILLERMIN, 2^e Adjointe au Maire, orpheline de MALPASSET. Vous imaginez son émotion d'être là parmi nous pour cet anniversaire.

La seconde élue municipale de Fréjus est Madame Odile MENEGER, Adjointe au Maire, enseignante qui est venue 26 années ici à CHANTEMERLE avec ses élèves. J'ai bien dit 26 ans.

À FRÉJUS ils sont des milliers pour les quels CHANTEMERLE représente un temps et un lieu heureux de leur enfance.

Ils ont trouvé ici le dépaysement, le bon air, la vie en collectivité, la nature, un enseignement plus pragmatique, l'activité physique et le sens de l'effort dans une ambiance joyeuse et éducative. Croyez-moi, ils sont des milliers à s'en souvenir avec bonheur. .

* *

Pour tout cela, FRÉJUS dit merci CHANTEMERLE, merci à tous ceux qui ont créé, fait vivre, évoluer et progresser cette Maison d'Enfants depuis 50 ans, merci à l'équipe d'aujourd'hui qui nous accueille. Et pour terminer, merci à ces 4 classes de FRÉJUS, professeurs et élèves, qui nous ont offert un si beau spectacle. Ils nous ont donné la preuve que le flambeau allumé il y a 50 ans avait bien été transmis jusqu'à ce jour. Nul doute qu'il continuera à illuminer notre jeunesse de demain. .

* *

Je vous remercie.